



CEFAP/ LADIES CIRCLE

Cercle des Filles et Femmes Actives pour l'amélioration des conditions socio-économiques des jeunes filles et des femmes

PROJET

PRISON-VIE "Accueil des familles des détenus dans les prisons du Cameroun"

Mise en place au départ dans la prison de Yaoundé d'un espace spécialisé pour l'accueil des familles

Le projet « PRISON-VIE » vient compléter les actions menées dans le cadre du programme « FAIRE » qui vise depuis 2009 à :

- Faciliter la réinsertion des détenues et ex détenues
- Améliorer l'épanouissement et l'autonomisation financière des détenues et ex détenues
- Renforcer le lien familial entre les détenues et leurs familles

Le programme « FAIRE » a touché déjà 9 prisons sur l'ensemble du territoire national et environs 1500 détenues et ex détenues en ont bénéficié

Organisme présentant le projet

Cercles des filles et femmes actives pour l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes et des filles

(CEFAP) / LADIES CIRCLE

Responsable du projet

Anne Pélagie Yotchou

Coordonnatrice

Tél. : (237) 75 48 42 25

Email : pelagie_y@yahoo.fr



Partenaire sollicité pour le parrainage du projet et l'appui matériel et financier :

Association Prison Justice 44 Nantes France



Table des matières

1	Présentation de l'organisation initiatrice du projet :	3
1.1	Objectif général :	3
1.2	Domaines d'action Prioritaires :	3
1.3	Publics Ciblés.....	4
1.4	Réseau	5
1.5	Partenaires institutionnels :	5
2	Origine et contexte du projet	6
2.1	Origine	6
2.2	Contexte	6
2.3	Présentation du projet.....	7
2.4	Résultats attendus.....	8
3	Fiche technique du projet:	9
3.1	Equipe projet :	9
3.2	Calendrier.....	10
3.3	Réponses aux questions pratiques sur le projet :	10
3.4	Estimation des besoins matériels	14
3.4.1	Investissement.....	14
3.4.2	Fonctionnement	14
3.4.3	Période transitoire	15
3.5	Valorisation financière	16
3.5.1	Budget global.....	16
3.5.2	Budget de démarrage	17
3.5.3	Cout moyen de fonctionnement par personne accueillie	18
3.6	Evaluation	18
4	Annexes	19
4.1	Photos témoignages.....	19
4.2	Facture proforma.....	21
4.3	Réflexions et mise en perspective de CEFAP Ladies Circle sur la prison au Cameroun..	22
4.4	Axes de développement du projet « Mains tendues ».....	24
4.4.1	Constat	24
4.4.2	La réinsertion professionnelle des détenus	25
4.4.3	Lever les obstacles à la réinsertion socio-professionnelle	25
4.4.4	Préparer la sortie de prison	26
4.5	Légitimité et expérience du CEFAP Ladies Circle	26

1 Présentation de l'organisation initiatrice du projet :

Nom : CEFAP/ LADIES CIRCLE

Création le 6 avril 2005 et enregistré le 8 août 2007 comme GIC sous le N° CE/GP/30/07/22116

Adresse Postale : BP 35303 Yaoundé – Cameroun

Adresse des bureaux : Rue Fanta citron Mvog-Ada, Yaoundé

Pays : Cameroun

Email : cefap97@yahoo.fr

Téléphone : +237 22 04 81 83

Mobile : +237 97 06 98 72

Fax : 00 (237) 22 00 32 53

CEFAP/ LADIES CIRCLE est une Organisation nationale regroupant à ce jour environ 70 femmes et filles réparties sur tout le territoire du Cameroun ainsi qu'à l'extérieur.

Elle est indépendante des partis politiques et groupes religieux

1.1 Objectif général :

Regrouper, d'organiser et de sensibiliser les femmes et les filles en vue de créer une prise de conscience pour leur mobilisation et leur participation effective et efficace à leur propre développement.

CEFAP/ LADIES CIRCLE a également une action spécifique pour l'amélioration générale des conditions de détention au Cameroun

- Prise de consciences de ces conditions par la société civiles
- Action de soutien aux femmes incarcérées
- Dialogue avec les autorités.
- Soutien aux familles de personnes incarcérées.

1.2 Domaines d'action Prioritaires :

- Promotion du dialogue et des échanges inter générationnels entre femmes dans les groupes
- Éducation et encadrement de la jeune fille vulnérable pour lutter contre les grossesses précoces, les infanticides et encourager l'abstinence chez la jeune fille avant le mariage, une sexualité responsable pour les femmes, le viol, l'inceste et l'excision (les mutilations génitales féminines) ;
- Alphabétisation pour les femmes rurales
- Autonomisation de la femme (entreprenariat de la jeune femme) – encadrement de la

jeune fille en déperdition scolaire;

- Appui à la réinsertion sociale des femmes détenues après leur incarcération;
- Vulgarisation des textes relatifs aux droits de la femme ;
- Campagne de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ;§
- Assistance juridique aux femmes et filles en détresse
- Appui pluriel aux femmes, filles et jeunes en détresse, migrants, réfugiés et démunis;
- Combattre la pauvreté des familles démunies
- Renforcement des capacités pour un leadership positif de la jeune fille plus affirmé;
- Santé maternelle et infantile (campagne de sensibilisation, d'information et d'éducation sanitaire des femmes et filles en milieu rural- sensibilisation sur le VIH Sida, ISTs, paludisme, tuberculose, fièvre jaune, typhoïde, drépanocytose et maladies diarrhéiques
- Renforcement des capacités des femmes sur le leadership et l'entrepreneuriat, le genre et le développement, et les droits humains
- Vulgarisation des TICs auprès des femmes et utilisation des TICs pour promouvoir les droits de la femme et combattre les violences faites aux femmes.
- Développement et animation d'actions d'éducation et de formation pour les femmes détenues
- Action pour faciliter la sortie de femmes en détention et leur réinsertion dans la société
- Mise en place de structures d'accueil des familles et proches venant visiter les personnes détenues
- Création d'une unité d'accueil, d'information, de formation, d'hébergement de personnes sortant de prison
- Développement de projets de scolarisation d'enfants défavorisés
- Créations d'unités de productions artisanales de conservation alimentaire
- Construction de forages et d'unité de production d'eau potable en milieu rural
- Construction d'unités d'assainissement en milieu rural

1.3 Publics Ciblés

Toutes les jeunes filles et femmes conscientes de la nécessité pour nous filles et femmes d'être les actrices de notre propre développement et celui de nos familles, nos communautés, nos organisations, du Cameroun

- femmes, filles, jeunes, hommes, de toutes les couches sociales

1.4 Réseau

Le CEFAP/LADIES CIRCLE est membre actif de plusieurs organisations et réseaux d'associations féminines au niveau national, régional et international

Au niveau national

- Membre de la FERAFCAM, Membre du Réseau des Associations féminines de l'Arrondissement de Yaoundé 5
- Membre de l'AFAM

Au niveau régional et international

- Membre du ROFAF
- Membre du Conseil d'Administration de Genre en Action de l'OIF,
- Membre de l'AWID
- Membre de Monde selon la Femme
- Membre de Women for Women
- Membre de Women Won't Wait
- Membre d'EQUITAS
- Et plusieurs autres organisations et regroupements, ...

1.5 Partenaires institutionnels :

- Le Ministère de la Justice à travers le service de l'administration pénitentiaire ;
- Le Ministère des Affaires Sociales
- Le ministère de la Promotion de la Femme et de la famille
- Le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle accompagné du Fonds National de l'Emploi ;

2 Origine et contexte du projet

2.1 Origine

Le projet « PRISON-VIE » est une initiative qui est née suite au programme « FAIRE » Formation et Aide à la Réinsertion des Détenues que CEFAP/ LADIES CIRCLE déroule depuis 2009 et qui nous a conduit déjà dans 8 prisons du Cameroun avec environ 1500 détenues et ex-détenues bénéficiaires

Il s'inspire également des enseignements que nous avons tirés de voyages à l'étranger et en particulier de la rencontre à Nantes (France) en mai 2013 d'associations qui travaillent sur l'accompagnement des familles de personnes détenues et sur le maintien du lien familial en particulier l'association Prison Justice 44

Le projet « PRISON-VIE » est une initiative que nous entendons pérenniser avec la mise en place d'une équipe permanente composée de bénévoles et entre autres d'anciens (es) détenus (es) pour la gestion quotidienne de ces initiatives.

Les espaces envisagés pourront donner lieu à plusieurs activités marchandes visant à garantir un certain autofinancement et la prise en charge des coûts de fonctionnement

2.2 Contexte

Le Cameroun compte aujourd'hui environ 25 000 personnes détenues dans 123 établissements. Il y a 10 prisons centrales, 48 prisons principales (niveau départemental) et 16 prisons secondaires (niveau d'arrondissement)

Les deux principaux établissements sont Kondengui à Yaoundé avec environ 4500 personnes détenues et New Bell à Douala avec près de 5000 personnes détenues.

Les personnes détenues sont autorisées à recevoir des visites dans les conditions suivantes : avoir un dossier disciplinaire positif et un comportement responsable dans la prison (ne pas être agressif, violent,...) –les familles quant à elles, doivent se faire délivrer un permis individuel de visite pour chaque membre.

L'apport des familles est primordial dans les conditions de détention compte tenu de l'indigence de certaines personnes détenues afin de participer à la nourriture, l'habillement l'hygiène et au maintien des liens affectifs et familiaux.

Actuellement rien n'est prévu par l'administration pénitentiaire afin d'accueillir dignement les visiteurs.

Au-delà des contraintes de jour et d'heures de visite, de temps de transport, les familles et proches de détenus subissent les aléas climatiques, soleil, pluie sans aucun sas de refuge.

2.3 Présentation du projet

Le projet se décompose en deux phases :

1° Pour une période test de 6 mois aménager au niveau de la prison centrale de Yaoundé (Kondengui) proche de la porte d'entrée de la prison, chaque jour de visite un espace pilote mobile permettant un abri du soleil et de la pluie afin d'accueillir dans une certaine convivialité les familles et proches des personnes détenues pendant les jours de visite. Une équipe de bénévoles de CEFAP offrira eau, café, thé et produits de première nécessité. Quelques jouets seront mis à disposition des enfants.

Les bénévoles apporteront également une écoute bienveillante, des informations et conseils et éventuellement de l'assistance matérielle aux plus démunis

Précisions : La prison de Kondengui accueille aujourd'hui environ 4500 personnes détenues dont 150 femmes et 250 mineurs

Les visites sont le mardi, jeudi et dimanche de la semaine et on peut estimer en moyenne par jour de visite le nombre de visiteurs entre 100 et 150.

Il y a 3 jours de visite par semaine soit 12 jours d'accueil/mois qui concerneront donc environ 1200 personnes/mois soit à la fin de la période pilote de 6 mois, 7 200 personnes accueillies.

Après cette période d'évaluation un bilan sera dressé et des actions seront lancées pour rechercher les financements permettant la pérennisation du projet à Yaoundé

2° En conséquence de l'évaluation de l'expérience Yaoundé CEFAP et ses partenaires rechercheront également les financements permettant de déployer dans le temps en fonction des ressources les espaces accueil convivial des familles dans d'autres prisons comme à Douala, Bafoussam, Kribi, Bamenda, Ngaoundéré, Maroua, Garoua, et bien d'autres prisons rurales ...

Extensions : CEFAP/ LADIES CIRCLE envisage également à terme la création d'un espace « main tendue » pour l'accueil, l'écoute, l'accompagnement, la formation, et l'aide à la réinsertion d'ex détenant(e)s et autres personnes indigentes, il s'agirait d'un espace en dur comportant des moyens d'accueil, des espaces d'information et de formation équipés de matériels (informatique, machines à coudre, ustensiles de cuisine, matériel de coiffure et esthétique etc...)

Type de formations envisagées : Alphabétisation –informatique- technique de restauration- Blanchisserie- Artisanat – Décoration – Guide Touristiques - renforcement des capacités en anglais et français - couture – teinture- tricotage- broderie - coiffure et esthétique ...

2.4 Résultats attendus

-Une innovation au Cameroun en matière d'accueil des familles des détenues les jours de visite et une vitrine tant pour les associations que pour les pouvoirs publics ;

-Une valeur d'exemple pour les personnes encore en détention, le projet suscitant un regain d'espoir ;

-Un encouragement, pour les visiteurs A REVENIR RENDRE VISITE A LEURS PROCHES car les conditions d'accueil (rester des heures debout sous le soleil et la pluie pour faire la queue le jour des visites) découragent bon nombre des familles qui finissent par abandonner leurs proches.

-Pour l'ensemble des autres sites pénitenciers, l'existence en référence d'un espace d'accueil des familles (espaces d'accueil à installer dans d'autres prisons progressivement).

A côté de tous ces aspects, plusieurs initiatives seront lancées afin d'interpeller les pouvoirs publics et la société civile sur la nécessaire humanisation des conditions d'accueil des familles les jours de visite, les conditions de détention au Cameroun et la réduction des violations des droits humains des détenus et des violences faites aux femmes et filles privées de libertés.

Seront également visés le personnel de l'Administration pénitentiaire, les familles des personnes détenues et la communauté toute entière.

En complément de ce projet CEFAP envisage la conception et la diffusion d'un bulletin trimestriel « DETENU ACTU », la réalisation d'un documentaire de 15 minutes sur « une journée de vie des détenues dans l'une des prisons du Cameroun » couplée d'une journée de visite des familles « nouvelle vision » avec le projet « Prison-Vie ».

- Des activités génératrices de revenus spécifiquement lié au projet « Prison-Vie » seront développées afin de permettre de collecter des fonds pour la pérennisation et l'extension du projet dans d'autres prisons de façon progressive Elle pourront se faire sous la forme de vente d'objets artisanaux fabriqués en prison ou de location de matériel en dehors des périodes d'utilisation ou de location de matériel en dehors des périodes d'utilisation propre au projet.

*** Résultats Acceptable**

Les résultats escomptés seront aussi mesurables suivant le nombre des familles que nous aurons accueillies pendant la période pilote et les fruits de notre collecte de fonds travers la confection et la vente d'objets artisanaux sera aussi un indicateur concret.

*** Résultats Réaliste**

La durée de 6 mois a été choisie à dessein depuis la première phase pilote, pour permettre au projet d'obtenir les résultats attendus. Afin de ne pas perdre du temps, les activités démarreront au fur et à mesure dans les différentes rubriques aussitôt que le financement sera disponible.

*** Résultats limités dans le temps**

La planification des activités répond à un souci de réalisme et à la nécessité d'atteindre les résultats à la fin du projet.

3 Fiche technique du projet:

3.1 Equipe projet :

Coordonnatrice du Projet: Anne Pélagie YOTCHOU

Responsables administratifs du projet: Mlle Gersainde NGANA EBOA et M. NJOUOMEGNE Stéphane

Equipe du Projet

- Anne Pélagie YOTCHOU
- MENDO'O Haoua
- Gersainde NGANA EBOA
- NJOUOMEGNE Stéphane
-

Partenaires institutionnels du projet :

- Le Ministère de la Justice à travers le service de l'administration pénitentiaire ;
- Le Ministère des Affaires Sociales
- Le ministère de la Promotion de la Femme et de la famille
- Le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle accompagné du Fonds National de l'Emploi ;

Partenaire principal : Association Prison Justice 44 association caritative située à Nantes (Loire Atlantique, France), ayant pour missions de favoriser l'accueil et l'information des familles et proches de personnes détenues dans les 3 établissements pénitentiaires de la ville (environs 1000 personne détenues) , de développer des activités manuelles pour les femmes emprisonnées, et de développer des actions de sensibilisation sur le milieu carcéral (grand public, milieu scolaire, presse)

Prison justice apportera un soutien logistique et financier au travers de différentes actions de collecte de fonds

Prison justice 44 pourra également mener des actions de type achat-revente d'objets artisanaux visant à garantir un certain autofinancement et la prise en charge du transport des bénévoles et du matériel après la phase pilote et garantir l'extension du projet dans une autre prison du Cameroun, notamment à Douala.

Enfin Prison justice recherchera selon ses moyens des matériels, vêtements, objets de seconde main qui pourraient être utilisés par que CEFAP/ LADIES CIRCLE pour ses action de formation ou d'aide matérielle aux plus démunis

NB : le calendrier des activités sera fonction de la disponibilité des ressources matérielles et financières

Actions	Début	Fin
Rédaction du projet	Mai 2013	Juillet 2013
Mobilisation des ressources avec PJ44	Juillet 2013	Septembre 2013
Démarrage et mise en œuvre du projet « Prison-Vie » Accueil des familles	Septembre 2013	Fin de la phase pilote – Avril 2014
Lancement des activités marchandes (confection et vente des objets artisanaux)	Octobre 2013	Illimité
Evaluation à mi-parcours	Début janvier 2014	Mi janvier 2014
Evaluation Finale	Avril 2014	Avril 2014
Rédaction du rapport final	Mai 2014	Mai 2014
Transmission du rapport de la phase pilote du projet à PJ44	Mai 2014	Mai 2014
Suivi et poursuite des activités d'accueil des familles à la prison Centrale de Yaoundé et lancement de l'accueil des familles à la Prison Centrale de Douala- mobilisation des ressources et des bénévoles	A partir de juin 2014	Illimité

3.2 Réponses aux questions pratiques sur le projet :

POURQUOI

Les personnes détenues sont autorisées à recevoir des visites ce qui est primordial pour le maintien des liens familiaux et pour améliorer l'ordinaire des conditions de détention (Nourriture, hygiène etc)

Actuellement les familles sont exposées aux circonstances météo (soleil, pluie)

Elles n'ont que peu très d'informations et ne reçoivent pas de soutien dans une situation qui les a souvent précarisées

L'administration pénitentiaire camerounaise n'a pas de moyens pour participer à l'accueil des familles

Le manque de confort minimum ne peut que décourager l'assiduité des familles et/ou proches

QUAND

1. Début du projet : octobre 2013
2. Date de bilan : un rapport narratif et financier du projet sera élaboré à la fin de la période de cette phase pilote qui est prévu après 6 mois. Un 1^{er} bilan à mi-parcours sera élaboré en janvier 2014 et sera transmis à PJ44
3. Les visites (au Cameroun on ne parle pas de parloirs, car ce temps est limité à un moment où les familles, (plusieurs à la fois) se retrouvent dans une cour avec leur(s) proche (s) détenus (es). Il n'y a pas d'intimité ; tout se passe au vu et au su de tout le monde). A la prison centrale de Yaoundé elles ont lieu les mardi, jeudi et dimanche entre 10h et 15h. En fonction de l'affluence, les familles ont droit à 1h ou 2h avec les détenus (es) et souvent moins de temps suivant aussi l'humeur des gardiens de prison.

QUOI

Offrir aux visiteurs des prisonniers et prisonnières un abri léger pour assurer une protection minimale contre le soleil ou la pluie

La solution abri léger démontable journallement (tente parapluie) est privilégiée à ce jour (Elles devront être de qualité professionnelle toile 300 à 400 g/m² Armature en aluminium avec une section des pieds de 40 à 50 mm et une épaisseur de 1,5 à 2 mm)

Les abris devront au total pouvoir abriter simultanément environ 40 personnes et donc devront avoir une surface de 18 m² ou plus.

Sous les abris seront disponibles : 40 chaises pliantes (nombre d'occupant simultané) pour le repos et la convivialité

Sur 2 tables (ou tréteaux) seront présentés

Des boissons chaudes et froides (eau, thé, café, eau, jus)

Des revues ou livres à consulter

Des jeux pour les enfants

Des parapluies pour accompagner les enfants jusqu'à la porte du centre de détention

Des objets de première nécessité (mouchoirs, etc.)

L'électricité et l'eau courante seront fournies par captation sur le voisinage

OÙ

1. Les tentes seront implantées chaque jour de visite à une esplanade à côté de l'entrée principale de la Prison.
2. Le matériel démonté sera toujours stocké au siège du CEFAP quartier Mvog-Ada qui n'est pas très loin de la Prison Centrale de Yaoundé. Cette option est aussi retenue dans la mesure où ces chaises et tente pourront être utilisées pour d'autres activités d'éducation populaire au niveau de notre siège ou ailleurs dans la ville en dehors des jours d'accueil des familles. Ou être louée à en dehors des périodes d'utilisation

COMMENT

Les parloirs ne sont pas sur rendez-vous car il n'en existe pas ! Les familles sont autorisées à rencontrer et converser avec les personnes détenues les jours de visite en fonction de leur capacité à venir tôt faire la queue pour avoir la chance d'entrer. Souvent, en fonction de l'affluence, certains repartent à 15h sans avoir pu entrer dans la prison.

La durée de la visite est fonction de l'affluence à l'extérieur : quand il y a plein de monde qui attend, on réduit la durée du soit disant « parloir ».

Comme précisé plus haut, une fois entrées dans la prison, les familles rencontrent les détenus dans la grande cour intérieure du quartier de détention ; c'est une grande cour avec des longs bancs (pas assez), car très souvent les gens sont obligés de rester debout dans un « méli-mélo » et un vacarme rendant très inconfortables tout échange.

Les principales autorisations nécessaires pour la réalisation du projet seront

- Celle du Ministère de la Justice
- Celle de la Mairie de Yaoundé 4^{ème}, arrondissement qui abrite les locaux de la prison, l'espace que nous allons occuper et aussi pour le fait que l'activité est à caractère public
- CEFAP va également solliciter la collaboration de la Police pour encadrer chaque mise en place

CEFAP mettra en place une équipe spéciale pour gérer l'aspect logistique ; elle s'occupera de l'implantation et des-implantation de la tente ainsi que du transport ; le transport sera simplifié dans la mesure où les bureaux de CEFAP ne sont pas très éloignés de la prison. Plusieurs moyens locaux de transport pourront être utilisés (taxi etc..) (la ressource humaine est disponible)

CEFAP formera et encadrera des équipes de bénévoles pour assurer les fonctions d'accueil décrites par ailleurs, Chaque permanence mobilisera 2 à 3 bénévoles

Une campagne de médiatisation et de sensibilisation sera faite autour du projet par le canal de la presse, la télévision et la radio

QUI

Une équipe projet a été désignée par CEFAP/LADIES CIRCLE.

CEFAP formera une équipe spéciale permettant de mobiliser 2 bénévoles par jour pour gérer l'aspect logistique ; elle s'occupera de l'implantation et des-implantation de la tente ainsi que du transport

Une autre équipe particulière de **xx** personnes va être constituée et formée pour assurer le volet accueil

Qui finance le projet ? –La principale source de financement proviendra de PJ44 et de ses adhérents et éventuellement de partenariats noués par cette association

CEFAP au travers de ses relais s'efforcera de trouver des ressources complémentaires
Des sources de revenu par activités marchandes seront également développées

COMBIEN

Les estimations sont établies sur la base de 100 personnes à accueillir par jour
Entre 30 et 40 personnes pourront être accueillies simultanément

Chaque jour de visite, CEFAP mobilisera une équipe de 3 personnes pour l'accueil et 2 personnes pour l'implantation, des-implantation de la tente et le transport aller/retour du matériel

l'infrastructure de base se compose de 2 tentes , 2 tables et 40 chaises.

Des devis comparatif ont été établis par de sociétés implantées sur le marché de Mvog-Mbi

Il a été prévu dans le budget de fonctionnement les transports et Frais de restaurations des bénévoles

Le budget global sur 6 mois s'établit à **XXXX** fcfa soit **yyy** € réparti en **zzz** pour l'investissement et **kkk** pour le fonctionnement

De façon a permettre un démarrage rapide un budget allégé a été calculé (infrastructure limité au minimum, fonctionnement sur 2 mois)

Il n'y a pas de possibilités de financement locales en ce moment en dehors de CEFAP qui pourra contribuer à certaines rubriques type transport, eau ...

Sources de financement externes : pour l'instant PJ44

PERENNITE

L'objectif est de déployer l'accueil famille dans les principales prisons camerounaise selon le contexte local qui sera différents des grandes agglomérations (Yaoundé, Douala)

Des activités d'autofinancement vont être recherchées

Des demandes d'assistance auprès des autorités ou d'autres associations que PJ44 ou ONG seront également initiées par CEFAP

EVALUATION

Il a été prévu une évaluation interne et externe du projet (voir par ailleurs)

Coût Total du projet : 3800 € soit environ 2 500 000 FCFA

Apport du CEFAP: ressources humaines et expertise

Montant du financement attendu de Prison Justice 44 et autres partenaires à contacter par PJ44 : **a valider** € (budget détaillé en annexe)

3.3 Estimation des besoins matériels

3.3.1 Investissement

- 2 tentes type parapluie de 9 m² chacune de qualité professionnelle pouvant abriter environ 40 personnes simultanément
- 40 chaises pliantes
- 2 tables pliantes
- 10 parapluies
- 1 filtre à eau
- 1 ventilateur
- 3 thermos
- 1 chauffe-eau (bouilloire)
- 1 cafetière

3.3.2 Fonctionnement

- Le nécessaire pour le café et rafraîchissement des familles (cafetière, eau, café, thé, jus, mouchoirs, sucre, bonbons...)
- Des brochures, magazines pour occuper les familles et jouets pour enfants (à disposer pendant la période de visite)
- Les frais logistiques liés à l'installation/désinstallation de l'abri
- Les frais de logistiques pour les bénévoles (transport, restauration) pendant la période d'activité de la phase pilote du projet
- Des frais relatifs aux charges locatives (électricité et eau)

Il est important de souligner que le présent budget prévisionnel liste l'ensemble du matériel qui sera utilisé dans le cadre du projet pendant et après la phase pilote de 6 mois.

L'estimation mensuelle est faite sur la base d'un minimum de 100 personnes / jour de visite soit 7200 personnes sur 6 mois

NB : *A côté de ces besoins, et face à la vulnérabilité et la pauvreté de certaines familles qui ont des proches détenus, CEFAP, dans la limite de ce qu'il recevra comme matériels, médicaments et produits alimentaires, pourra procéder à des distributions des vêtements, produits alimentaires et médicaments de première nécessité (paracétamol, produits de pansement,...) aux familles de détenus indigentes. Tout don matériel en lingerie recyclée, vêtements recyclés, aliments et médicaments sera le bienvenu de toute personne physique ou morale sensible à notre action.*

3.3.3 Période transitoire

Afin de permettre un démarrage au plus vite du projet une version allégée du projet a été bâtie qui repose sur un abri limité à 1 tente 1 table et 20 chaises et le budget de fonctionnement pour 2 mois. Ce budget constitue la somme minimale à réunir pour lancer le projet

A l'issue des 2 mois en fonction des apports financiers réunis il sera procédé ou non à l'achat des compléments d'infrastructures constituant le projet global

3.4 Valorisation financière

3.4.1 Budget global

valorisation du projet accueil famille base devis de Yaoundé

	nombre	Pu FCFA	PU €	caractéristique	prix total FCFA	Prix total €
A- Budget d'investissement						
Infrastructure						
Tente 9 m2	2	225 000	343,5	Qualité pro pliante 3x3 m alu 400 g/m2, pieds 50x2mm 20 places par tente	450 000	687,0
chaises	40	14 000	21,4	pliantes 81x45x40	560 000	855,0
table	2	30 000	45,8	pliantes 183 cm	60 000	91,6
<i>Total infrastructure (1)</i>					<i>1 070 000</i>	<i>1 633,6</i>
Equipement						
pichet isotherme	3	15 000	22,9	3,2 litres	45 000	68,7
cafetière	1	25 000	38,2	12 tasses	25 000	38,2
Bouilloire	1	12 000	18,3	1,5 l	12 000	18,3
Chauffe biberon	1	29 000	44,3		29 000	44,3
ventilateur	1	29 000	44,3		29 000	44,3
Filtre à eau	1	28 000	42,7		28 000	42,7
parapluies	10	3 750	5,7		37 500	57,3
<i>Total équipement (2)</i>					<i>205 500</i>	<i>313,7</i>
A- Total investissement (1)+(2)			-		1 275 500	1 947
			-			
B-Budget de fonctionnement						
Consommables par mois base 100 personnes /jour						
café	6	2500	3,8	1/2 par jour	15 000	22,9
thé (lipton) boîte de 100	3	1800	2,7	25 sachets/jours	5 400	8,2
eau (supermont bouteilles 10 l	24	1400	2,1	20 l/j	33 600	51,3
Sucre (paquet 1 kg)	6	800	1,2	0,5 kg /j	4 800	7,3
chocolat (Chococam)	4	2500	3,8	1/2 boîte/j	10 000	15,3
lait en poudre (Nido) boîte 1 kg	4	2400	3,7	1/2 boîte/j	9 600	14,7
sirop (grenadine, menthe)	12	1000	1,5	1 litre/jour	12 000	18,3
bonbons	12	750	1,1	1 paquet /jour	9 000	13,7
Biscuits (Parle G) en paquet	3	100	0,2	1 paquet /jour	300	0,5
serviettes en papier boîte de 100	12	500	0,8	serviettes ouate blanche 30x30	6 000	9,2
gobelets jetables paquets de 100	10	900	1,4		9 000	13,7
<i>Total frais de provision mensuel (3)</i>			-		<i>114 700</i>	<i>175</i>
			-			
Transport et coûts logistique						
Electricité (Forfait mensuel)	1	5000	7,6	branchement forain	5 000	7,6
Eau (Forfait mensuel)	1	3000	4,6	branchement forain	3 000	4,6
Transport matériel 1 AR véhicule location par jour visite	12	3000	4,6		36 000	55,0
Transport des bénévoles en taxi 1 A/R par jour de visite	12	2000	3,1		24 000	36,6
Frais de restauration des bénévoles 1 forfait 1000 FCFA par jour visite 2 bénévoles par jour/visite	24	1000	1,5		24 000	36,6
<i>Total mensuel coûts logistique (4)</i>					<i>92 000</i>	<i>140</i>
b- Total frais de fonctionnement mensuel (3) + (4)					206 700	316
B- Total frais de fonctionnement sur 6 mois					1 240 200	1 893
Total budget pour 6 mois					2 515 700	3 841

3.4.2 Budget de démarrage

Afin de démarrer le projet le plus rapidement possible il a été établi un budget de démarrage sur la base d'une infrastructure réduite et de deux mois de fonctionnement

	nombre	Pu FCFA	PU €	caractéristique	prix total FCFA	Prix total €
A- Budget d'investissement						
Infrastructure						
Tente 9 m2	1	225 000	343,5	Qualité pro pliante 3x3 m alu 400 g/m2, pieds 50x2mm 20 places par tente	225 000	343,5
chaises	20	14 000	21,4	pliantes 81x45x40	280 000	427,5
table	1	30 000	45,8	pliantes 183 cm	30 000	45,8
<i>Total infrastructure (1)</i>					<i>535 000</i>	<i>816,8</i>
Équipement						
pichet isotherme	2	15 000	22,9	3,2 litres	30 000	45,8
cafetière	1	25 000	38,2	12 tasses	25 000	38,2
Bouilloire	1	12 000	18,3	1,5 l	12 000	18,3
Chauffe biberon	1	29 000	44,3		29 000	44,3
ventilateur	1	29 000	44,3		29 000	44,3
Filtre à eau	1	28 000	42,7		28 000	42,7
parapluies	0	3 750	5,7		-	-
<i>Total équipement (2)</i>					<i>153 000</i>	<i>233,6</i>
A- Total investissement (1)+(2)			-		688 000	1 050
			-			
B-Budget de fonctionnement						
Consommables par mois base 100 personnes /jour						
café	6	2500	3,8	1/2 par jour	15 000	22,9
thé (lipton) boîte de 100	3	1800	2,7	25 sachets/jours	5 400	8,2
eau (supermont bouteilles 10 l	24	1400	2,1	20 l/j	33 600	51,3
Sucre (paquet 1 kg)	6	800	1,2	0,5 kg /j	4 800	7,3
chocolat (Chococam)	4	2500	3,8	1/2 boîte/j	10 000	15,3
lait en poudre (Nido) boîte 1 kg	4	2400	3,7	1/2 boîte/j	9 600	14,7
sirop (grenadine, menthe)	12	1000	1,5	1 litre/jour	12 000	18,3
bonbons	12	750	1,1	1 paquet /jour	9 000	13,7
Biscuits (Parle G) en paquet	3	100	0,2	1 paquet /jour	300	0,5
serviettes en papier boîte de 100	12	500	0,8	serviettes ouate blanche 30x30	6 000	9,2
gobelets jetables paquets de 100	10	900	1,4		9 000	13,7
<i>Total frais de provision mensuel (3)</i>			-		<i>114 700</i>	<i>175</i>
			-			
Transport et coûts logistique						
Electricité (Forfait mensuel)	1	5000	7,6	branchement forain	5 000	7,6
Eau (Forfait mensuel)	1	3000	4,6	branchement forain	3 000	4,6
Transport matériel 1 AR véhicule location par jour visite	12	3000	4,6		36 000	55,0
Transport des bénévoles en taxi 1 A/R par jour de visite	12	2000	3,1		24 000	36,6
Frais de restauration des bénévoles 1 forfait 1000 FCFA par jour visite 2 bénévoles par jour/visite	24	1000	1,5		24 000	36,6
<i>Total mensuel coûts logistique (4)</i>					<i>92 000</i>	<i>140</i>
b- Total frais de fonctionnement mensuel (3) + (4)					206 700	316
B- Total frais de fonctionnement sur 2 mois					413 400	631
Total budget pour 2 mois					1 101 400	1 682

3.4.3 Cout moyen de fonctionnement par personne accueillie

Coût de fonctionnement par personne	mois	permanences par mois	Personnes par jour	total personnes accueillies	prix moyen par personne FCFA	prix moyen par personne €
Base 3 jours visite /semaine 100 personnes /jour	6	12	100	7 200		
Prix par personne en fonctionnement					172	0,26

3.5 Evaluation

Au niveau de l'évaluation, nous en aurons plusieurs types et à plusieurs niveaux, à savoir :

L'évaluation interne

- les bénéficiaires

Dans le cadre les formations, les bénéficiaires seront soumis à un test de niveau, test technique qui nous permettra de déterminer le niveau d'assimilation.

Les bénéficiaires seront aussi soumis à un questionnaire au début pour leurs attentes supplémentaires et à la fin de la mise en œuvre des activités pour nous permettre d'avoir leurs avis sur le déroulement des activités.

- l'équipe du projet

L'équipe du projet aura deux évaluations la concernant, notamment une remise en question à mi-parcours pour se rassurer que la mise en œuvre se déroule comme prévue et rectifier les éventuelles faiblesses. A la fin du projet, cette même équipe devait élaborer le rapport final de la mise en œuvre du projet et évaluer son impact en fonction des objectifs à atteindre et des résultats escomptés ;

Ces évaluations seront capitales dans la mesure où elles nous permettront de savoir ce qui a marché ou pas et de rectifier la méthodologie afin de garantir à ce projet une existence sur la durée avec comme souligné plus haut, une extension de l'accueil des familles dans d'autres prions du Cameroun.

L'évaluation externe

Suite à la rencontre d'appropriation du projet avec tous les bénévoles impliqués et partenaires techniques associés, nous prendrons aussi les avis de ces personnes sur le déroulement des activités.

Aussi, les mécanismes d'évaluation des résultats du projet devront remplir 02 (deux) fonctions principales :

- évaluer la mesure dans laquelle on a pu répondre une fois de plus aux besoins des bénéficiaires en matière de formation-réinsertion ;
- évaluer le degré de réalisation des objectifs et de leur intégration.

4 Annexes

4.1 Photos témoignages



La prison de Konndengui



Scène devant la prison, ballet des taxis



Attente devant la prison, le « fourgon cellulaire »



A droite la salle d'attente



La gardienne aussi attend



Attente des familles en face de la porte d'entrée



Le lieu d'attente

4.2 Facture proforma

ETS Soussé & Fils

Commerce général – Import Export

Suprette –Electroménager – Layette – Electronique et Divers Articles

Situé au marché Mvog-Mbi (face poissonnerie « famille »)

Tél. : (237) 92 044 33 46

Yaoundé- Cameroun

FACTURE PROFORMA N° 000505

Doit : CEFAP (Cercle des Filles et Femmes Actives pour l'Amélioration de Conditions socioéconomiques et culturelles des femmes et des filles) – BP 35303 Yaoundé- Cameroun

NB : Facture proforma calculée en francs cfa et en euros / 1 € = 655 FCFA

Désignation	Qté	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Unitaire €	Coût total (FCFA)	Coût total €
Matériel					
Tentes de 3 m ²	2	225 000	343	450 000	687
Chaises pliantes petit format	40	14 000	21	560 000	855
Cafetière	1	25 000	38	25 000	38
Table pliantes	2	30 000	46	60 000	92
Chauffe eau (bouilloire)	1	12 000	18	12 000	18
Parapluies 10	10	3750	5,7	37 500	57
Chauffe biberon	1	29 000	44,2	29 000	44,2
Ventilateur (Universal Roya)	1	29 000	44,2	29 000	44,2
Filtre à eau	1	28 000	42,7	28 000	42,7
Thermos (3,2 l)	3	15 000	22,9	45 000	68,7
Mouchoirs jetables (paquet de 100) 1 carton de 20 sachet	1	16 000	22,4	16 000	22,4
Gobelets jetables (paquet de 100)	10	15 000	22,9	15 000	22,9
Total Matériel				1 306 500	1 994
Produits alimentaires					
Café	5	2500	3,81	12 500	19
Thé (Lipton)- boîtes de 100 sachets	3	1800	2,7	5 400	8,2
Eau Supermont (bouteille de 10 l)	30	1400	2	42 000	64
Sucre (1 carton de 12 paquets)	1	9 600	14	9 600	14
Chocolat (chococam)	6	2500	3,8	15 000	22,9
Lait en poudre (Nido) Boîte d'1 kg	5	2400	3,6	12 000	18,3
Sirop (Menthe, Grenadine)	20	1000	1,5	20 000	30
Bonbons (pour les enfants)	15	750	1,14	11 250	17
Arachides grillés (bouteilles)	12	1200	1,8	14 400	22,9
Croquettes (bouteilles)	10	1500	2,2	15 000	22,9
Biscuits (parle G) –en paquets (pour les enfants)	1	1000	1,5	5 000	7,5
Total produits alimentaires				16 150	245
TOTAL GENERAL				1 322 650	2 239

Arrêtée la présente facture proforma à la somme de UN MILLION TROIS CENT VINGT DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS CFA.

Montant total en euros : MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE Euros

ETS Soussé & Fils
La Direction 

4.3 Réflexions et mise en perspective de CEFAP Ladies Circle sur la prison au Cameroun

Dans toutes les sociétés, il existe, et il y a toujours eu, des groupes qui ne bénéficient pas de certaines des facilités sociales, culturelles et économiques offertes à d'autres. Leur exclusion peut être inconsciente ou semi-consciente, ou peut aussi obéir à une politique délibérée. Les minorités ethniques, les populations autochtones, les femmes et les filles, les paysans sans terre et les handicapés figurent parmi les groupes qui souffrent fréquemment de discrimination sous l'effet de facteurs culturels et qui, bien souvent, vivent dans la pauvreté et le besoin matériel.

Les prisonniers sont l'un des groupes marginalisés de la société, mais c'est consciemment et délibérément qu'on en a fait des déshérités placés au ban de la société parce qu'ils ont commis une infraction contre des personnes ou des biens, ont méprisé les valeurs reconnues par la société ou ont enfreint les règles imposées par un régime politique. Cela ne veut pas dire pour autant que leur incarcération temporaire soit une réponse suffisante au phénomène de la criminalité. En fin de compte, presque tous les détenus deviennent d'anciens délinquants qui sont rendus à la société dans laquelle ils ont commis leur infraction. Il est donc tout à fait justifié de chercher à protéger la société contre de nouvelles infractions en améliorant les chances de réinsertion réussie des détenus dans la société. La fréquence de la récidive indique qu'on pourrait faire davantage, même si les effets directs de l'éducation ou de tout autre programme ne sont pas encore démontrés avec précision.

La prison répond à une double logique, punitive d'une part, puisqu'il s'agit d'accomplir une peine, préventive d'autre part, puisqu'il s'agit pour la société de se protéger. Au nom même de la nécessaire protection de la société, il faut se donner les moyens d'assurer une meilleure réinsertion socio-professionnelle des détenus.

En effet, la persistance d'un taux de récidive élevé dans notre pays a conduit à des interrogations à la fois, sur les causes de cette situation et sur les conditions de la réinsertion des détenus.

La prison au Cameroun n'est pas compatible avec la réinsertion des détenus après la sortie de prison.

Plus précisément, le CEFAP pense que les moyens doivent être mis en œuvre pour favoriser la réinsertion des personnes détenues.

La réinsertion des détenues devraient s'imposer comme une réelle priorité.

Notre organisation a lancé depuis 2009 le **PROGRAMME «FAIRE»** Formation et Aide à la Réinsertion des détenues, une initiative qui, à long terme va contribuer à limiter les cas de récidives et automatiquement contribuer à l'amélioration des conditions de détention de détenues et les restaurer dans leur dignité. Le projet

contribuera aussi à dénoncer et combattre les violations des droits des personnes détenues, les violences et tout type de frustration à l'égard des femmes et personnes privées de liberté de manière générale.

Les crises socio-économiques qui frappent les états modernes n'épargnent pas les pays en voie de développement. Le Cameroun n'échappe pas à ces crises.

Partout apparaissent des phénomènes nouveaux qui pèsent sur la vie des populations et qui mettent en cause l'équilibre traditionnel des familles. Il s'agit notamment de l'apparition de nouvelles formes de gestion des villes avec un développement rapide de l'exode rural; de l'apparition d'une forme de débrouillardise, pour survivre, caractérisée par la présence de nombreux jeunes et autres personnes oisives qui se transforment très souvent en mendiants ou délinquants ; et surtout de l'apparition d'une forte émigration des jeunes. Ces derniers quittent leur territoire pour diverses raisons :

- aller à la recherche de travail,
- chercher des conditions de vie plus humaines et plus respectueuses de la dignité humaine,
- poursuivre leurs études supérieures universitaires,
- fuir une pauvreté parfois latente ;....

Malheureusement beaucoup d'entre eux ne reviennent plus.

Dans cette recherche effrénée et relativement logique de lendemains meilleurs, certaines catégories de la population camerounaise traînent à s'adapter à cette nouvelle évolution du pays. Sont plus concernés en l'espèce, les enfants, femmes et les jeunes.

Les enfants sont laissés à eux-mêmes et errent dans les rues sans soutien familial ni toit pour dormir. En réalité, soit ils ont des parents émigrés et qui, du fait des difficultés de la vie, ne sont pas en mesure d'accomplir leur devoir parental, d'éduquer et surtout de nourrir leur famille ;

Quant aux jeunes, en particulier les jeunes filles, on remarque une exclusion de ces dernières qui se fait de plus sentir dans les grandes villes où le tissu familial et les valeurs d'entraides traditionnelles se perdent peu à peu sous l'effet de la « modernisation » de la société. Les jeunes filles deviennent mères parfois très tôt, bien avant même d'atteindre l'âge adulte. Ne bénéficiant pas d'une aide ou d'une protection particulière, elles luttent pour survivre à leurs manières.

Consciente de leur avenir peu certain, notre organisation **le CEFAP-LADIES CIRCLE** se propose de prendre des initiatives pour apporter sa contribution dans l'encadrement et la formation de ces couches vulnérables et défavorisées afin de mieux les préparer à leurs responsabilités futures et leur donner les moyens de se prendre en charge et de contribuer au développement de notre pays en tant citoyen « à part entière » et non « entièrement à part ».

4.4 Axes de développement du projet « Mains tendues »

4.4.1 Constat

La mission de l'administration pénitentiaire est quadruple :

- 1- protéger la société,
- 2- assurer la punition du condamné,
- 3- favoriser son amendement, et la prise de conscience de ses actes
- 4- permettre sa réinsertion.

Les deux premières missions sont assurées avec succès mais, malheureusement, quatrième point n'est pas du tout, ou si peu assuré.

La prison est très souvent cause de la rupture des liens familiaux et sociaux, femmes enfants, amis se dispersent et les personnes détenues se retrouvent seules. Les proches doivent aussi pallier à l'absence de la personne incarcérées (rupture des liens économiques, affectifs, d'autorité etc.) Très souvent la rupture est au bout de l'incarcération.

La visite aux personnes incarcérées de la femme, du mari, des enfants, des amis, reste le seul moyen d'éviter cette faillite encore faut-il que ces visitent puissent se faire dans un contexte digne et empreint d'humanité.

On parle beaucoup de réinsertion des personnes détenues : peut-être qu'à l'avenir, on devrait d'abord parler "d'insertion", car une bonne partie des personnes qui sont mises en prison ne sont pas réellement bien insérées dans la société avant leur incarcération. Elles ont souffert dans leur passé (souvent dans leur enfance) de carences éducatives, affectives, et de problèmes psychosociaux qui ne leur ont pas permis d'avoir une trajectoire normale de vie. D'où quelquefois les actes délictueux ou criminels qui suivent.

Après des investigations faites dans l'un des quartiers les plus populaires des Yaoundé appelé « Mvog-Ada » où on retrouve le fameux « carrefour de la joie » avec prostituées et délinquant de grand chemin , où règnent promiscuité, banditisme, ... et d'où viennent environ 60% des détenus dans la prison de centrale de Yaoundé, on se rend compte en moyenne un condamné sur deux récidive dans les deux ans. Un condamné sur deux, a de nouveau fait l'objet d'une condamnation dans les 5 ans qui ont suivi sa remise en liberté. C'est un constat amère, mais réel qui nécessite des actions urgentes et fortes comme celles que le CEFAP propose dans ce projet « prison-vie ».

Sortir de prison : l'échec de la réinsertion socioéconomique et professionnelle au Cameroun

Après toutes ces investigations, le CEFAP estime que

- 60% des personnes sortantes déclarent ne pas avoir d'emploi
- Elles sortent de prison sans un seul sou

L'échec du système pénitentiaire se résume aux taux de récidive:

- 60% des anciens détenus ont de nouveau à faire avec la justice
- 40% retournent en prison dans les 5 ans qui suivent leur libération.

Les personnes libérées ont peu recours aux organismes d'aide à l'emploi parce que découragées et ayant perdu l'espoir d'une vie normale et épanouie ; tout ceci à cause de la non préparation à la sortie de ces détenues.

La réinsertion des détenus est un sujet plus que jamais d'actualité et ce malgré le peu de médiatisation dont *elle* fait l'objet. L'on ne fait pas assez pour réinsérer dans la société les personnes sortant de prison. En même temps, le CEFAP pense qu'une des initiatives devraient être mise en place pour prendre en charge la réinsertion des personnes qui sortent de prison.

Aujourd'hui, on constate que le gouvernement est plus préoccupé par mettre en prison plutôt que par mettre en place des structures efficaces afin de réinsérer les détenus.

4.4.2 La réinsertion professionnelle des détenus

Une réelle priorité de la politique pénitentiaire ? Mais que non !

La mission de réinsertion socio-professionnelle des détenus dans les prisons du Cameroun est très invisible, voire inexistante. Cette mission s'impose d'autant plus que la population carcérale, très désocialisée, cumule les difficultés, qu'elles soient d'ordre social ou sanitaire.

C'est pourquoi le CEFAP préconise notamment de fonder la réinsertion des détenus sur une exigence sociale visant en amont à lutter effectivement contre la pauvreté, les précarités et les exclusions, à mettre un terme à la pénalisation des troubles psychiatriques par la mise en œuvre d'une véritable politique de santé mentale ;

4.4.3 Lever les obstacles à la réinsertion socio-professionnelle

Des efforts supplémentaires doivent être réalisés en matière de construction et de rénovation ou encore en matière de recrutement et de formation des personnels, mais l'état général du parc pénitentiaire, vétuste et mal adapté, complique la procédure d'affectation des détenus et les effectifs des personnels pénitentiaires restent insuffisants, notamment au regard des taux d'encadrement.

Les conditions de détention, particulièrement difficiles, voire indignes de notre pays, ne sont guère tournées vers la réinsertion des détenus, du fait notamment de la surpopulation carcérale, de situations d'indigence inacceptables ou de modalités précaires de maintien des liens familiaux.

A ce constat répondent trois séries d'actions à mener:

- ▶ Humaniser les conditions de détention des femmes.
- ▶ Renforcer les dispositifs de réinsertion sociale des personnes détenues :

* de plus, il importe de renforcer les programmes éducatifs et la formation, notamment en matière de lutte contre l'illettrisme et d'enseignement. A cet égard, des dispositions devraient être prises pour considérer l'instruction au même titre que le travail et inciter la personne détenue à ne pas y renoncer ;

* enfin, en matière de formation professionnelle des personnes détenues, il serait souhaitable que les régions soient plus impliquées et tirent toutes les conséquences de la compétence de droit commun dont elles jouissent en la matière.

- ▶ Améliorer les conditions de travail et d'emploi des personnes détenues. Pour répondre à cet objectif notre Assemblée propose d'agir sur quatre fronts :

4.4.4 Préparer la sortie de prison

Moment particulièrement crucial, la sortie de prison doit être anticipée, préparée, accompagnée en vue de favoriser la réinsertion des personnes détenues et prévenir ainsi les risques de récidive. Or les dispositifs d'aménagements de peine, véritables sas de sortie, sont insuffisamment utilisés, la coordination entre l'institution pénitentiaire et les acteurs sociaux, institutionnels et associatifs reste hésitante, la prise en charge sociale fragmentée. Enfin, les obstacles à l'embauche liés au casier judiciaire limitent la réinsertion des personnes en réduisant les possibilités d'emploi, notamment dans la fonction publique.

Afin de favoriser la préparation à la sortie, le CEFAP estime nécessaire :

- ▶ de mettre en place un véritable projet de sortie, s'appuyant sur la panoplie désormais large des aménagements de peine, permission de sortir, placement extérieur, semi-liberté, liberté conditionnelle, voire placement sous surveillance électronique ;
- ▶ de développer les partenariats entre institutions, collectivités territoriales et associations pour assurer une continuité dans l'accompagnement des personnes ;
- ▶ de consolider les dispositifs d'accompagnement et de suivi post-carcéral;
- ▶ de lever certains obstacles à l'emploi liés au casier judiciaire, notamment dans la fonction publique, de rechercher les moyens par lesquels il ne serait plus possible pour un employeur d'exiger un « casier judiciaire vierge », exception faite pour certains emplois ou secteurs d'activité.

4.5 Légitimité et expérience du CEFAP Ladies Circle

Le CEFAP en tant que organisation qui s'est donné comme mission entre autre, de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et culturelles des populations et combattre la pauvreté, en lien avec le développement, a conscience de la nécessité d'œuvrer à une meilleure vie pour les personnes défavorisées , la réinsertion socio-professionnelle des détenues après leur sortie de prison et une action durable en

faveur de l'humanisation de leur condition de détention avec le renforcement du lien familial pendant le séjour en prison.

Le CEFAP s'est engagé avec le programme « FAIRE » depuis 2009 , à mettre sur pied une multitude d'actions, en l'occurrence l'information, l'éducation, l'assistance pluriel et la formation en faveur des femmes et jeunes filles détenues dans les prisons Camerounaises.

Le projet « PRISON-VIE » vient se greffer ou encore compléter le programme «FAIRE » dans l'optique de nous aider à atteindre nos objectifs en faveur de la réinsertion des ex détenus sur tous les plans de la vie d'un être humain.

Le besoin est réel, nous avons toujours eu de la peine à nous séparer des détenues à chaque étape ; pendant que nous sommes là, elles ressentent de nouveau l'envie de vivre, d'espérer à une nouvelle vie, elles se perçoivent encore comme des « êtres humains à part entière » et non plus comme des « êtres humains entièrement à part ».

Vivre une seule journée avec les détenues dans leur milieu est une expérience exceptionnelle, parfois difficile, mais nécessaire qui permet de toucher du doigt le vécu quotidien, les réalités de la vie des détenus dans les prisons camerounaises ; ces êtres humains à part entière désormais marginalisés et traités comme des êtres humains entièrement à part.

Nous multiplions régulièrement des descentes dans ces prisons après les formations, ceci, pour le suivi de ces femmes et continuer à booster leur potentiel et surtout leur moral pour en faire des futures « anciennes détenues » responsables et dynamiques qui prennent leur destin en main de manière positive et s'impliquent activement pour leur propre réinsertion, mais surtout, contribuent aussi en tant que citoyennes à part entière au développement de leurs communautés.

Nous pensons capitaliser l'expérience et les acquis du programme « FAIRE » pour la mise en œuvre du projet « PRISON-VIE » surtout en ce qui concerne les formations et le recyclage dans le cadre de l'espace «Mains tendues» qui va être mis en place. Le renforcement du lien familial entre les détenus et leurs proches est capital pour leur épanouissement et la reconstruction de leur nouvelle VIE. Prison Justice 44 nous a inspiré davantage avec leur activité d'accueil des familles les jours de visite et nous allons à la limite des moyens à notre disposition essayer de rendre plus agréable les visites des familles.